



Créé en 1990, Axis Architecture développe une activité basée sur une stratégie de groupe apportant une réponse pluridisciplinaire qui intègre l'approche architecturale, environnementale, l'ingénierie technique et le paysage, avec ses partenaires TB Ingénierie et la Fabrique du Paysage.



Domaines d'activités : Tertiaire, équipement, agencement, patrimoine, urbanisme et paysage, logement.

LA PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DE NOTRE ACTION

Notre démarche est empreinte d'une approche environnementale qui nous rend particulièrement sensible à la notion de « recyclage ». Cette approche nous amène à porter un regard particulier sur le « bâti » existant et sur sa potentialité à être « recyclé ».

En ce qui concerne les projets que nous ne réalisons pas à partir de bâtiments existants, cette démarche nous conduit de plus en plus à rechercher l'économie de matière, la simplicité de la réalisation au profit de la pérennité du projet afin que le « recyclage » à venir ne passe pas forcément par la case démolition mais qu'il puisse s'inscrire dans un changement d'usage pour une réponse à de nouveaux besoins non identifiés au jour de la création du projet.

À partir de cette démarche, l'approche « environnementale » devient le lien qui unit le patrimoine existant et le patrimoine en cours de production, en inscrivant notre travail de conception dans la dynamique d'une évolution de la production architecturale et non comme une réponse statique et figée.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE

- La requalification des sites industriels avec une intervention sur plus de 50 sites depuis 20 ans,
- La réhabilitation de bâtiments tertiaires pour le compte de clients institutionnels, Ministère de l'intérieur, préfecture, sous-préfecture, cité administrative, administration URSSAF, CAF, caisse de retraite,
- La création et le renouvellement du parc des agences bancaires, LCL, CA, BNP, KOLB, CDN,
- La construction ou la rénovation d'équipements publics dans les domaines de la petite enfance, du sport, de la santé, de la culture et de la restauration collective,
- La construction de logements,
- La réhabilitation de quartier de logements dans le cadre des opérations ANRU.



Technopole de l'Aube (10), Hôtel d'entreprises.



Aube Immobilier, 25 logements.



Ville de Beaugency (45), requalification d'une friche industrielle.